

16 septembre 1997, Québec

Conférence de presse au sujet de la Déclaration de Calgary

M. Bouchard: Il y a bientôt deux ans, l'avant-dernier jour d'octobre 1995, plus de neuf Québécois sur 10 quittaient leur domicile pour participer au plus grand exercice démocratique que nous ayons connu: un référendum sur l'avenir du Québec. Presque un Québécois sur deux était suffisamment confiant dans les capacités de notre peuple, suffisamment content de la place du Québec au Canada, suffisamment opposé au statu quo canadien pour voter en faveur de la souveraineté du Québec assortie d'une offre de partenariat. Parmi ceux qui ont appuyé le Non, il y en avait aussi beaucoup qui rejetaient le statu quo et qui votaient pour les changements promis par les leaders fédéralistes. Ces électeurs du Non avaient cru aux déclarations d'amour de centaines de milliers de Canadiens et de leur premier ministre. Les électeurs souverainistes et beaucoup de fédéralistes avaient en commun une puissante volonté de changement. On peut résumer en quelques mots leur dénominateur commun. Tous ces Québécois souhaitaient une plus grande maîtrise de leurs affaires, plus de pouvoirs pour le Québec et ils souhaitaient la reconnaissance de leur existence comme un peuple. La plupart des électeurs du Non voulaient plus de pouvoirs pour le Québec et une reconnaissance par le Canada. Ceux du Oui voulaient tous les pouvoirs et une reconnaissance internationale.

Dans les journaux du monde entier, le lendemain de ce vote, on écrivait que le Canada avait reçu un sévère avertissement et qu'il devait procéder rapidement à des changements majeurs pour satisfaire les Québécois, faute de quoi, disait-on dans les capitales du monde, le Québec choisirait finalement la souveraineté. Presque deux ans se sont écoulés depuis sans changement tangible.

Dimanche dernier, un des vétérans de ces discussions, M. Roy Romanow, premier ministre de Saskatchewan, le reconnaissait volontiers en déclarant que, face aux Québécois qui proposent la souveraineté, le Canada n'avait rien de neuf à offrir. « We have nothing », a-t-il dit. Nous avons les mains vides.

Alors, ces premiers ministres du Canada anglais ont passé onze heures ensemble. Ils ont consulté leur chef de l'opposition et les politiciens fédéraux. À Calgary, dimanche, chaque premier ministre anglophone était conscient du refus entêté de ses électeurs à toute proposition qui donnerait au Québec des pouvoirs accrus ou un statut spécial. Chaque premier ministre du Canada anglais savait que, s'il s'aventurait à proposer de reconnaître l'existence d'un peuple québécois, il perdrait immédiatement la confiance de ses électeurs. Péniblement, ensemble, ils ont donc produit un document qui constitue la seule réponse possible du Canada au vote référendaire de 1995. Je ne doute pas que mes collègues du Canada soient allés au bout de leur capacité d'agir, aient étiré jusqu'à l'extrême leur marge de manœuvre. La déclaration de Calgary représente par conséquent le maximum absolu de ce que le Canada peut offrir aux Québécois.

Mais maintenant que nous, électeurs du Québec, avons la réponse maximale du Canada à notre vote référendaire, nous devons nous poser deux questions. D'abord, y a-t-il dans cette offre plus de pouvoirs pour le Québec? Nous, Québécois, serions-nous, pour emprunter le slogan le plus populaire de notre histoire, davantage « maîtres chez nous »? Absolument pas,

au contraire. Si cette offre devenait réalité, nous serions moins maîtres chez nous que maintenant. Car, pour la première fois dans un document de cette sorte, les premiers ministres invitent le gouvernement fédéral à envahir ce qui nous reste d'autonomie et à s'occuper de nos programmes sociaux. Depuis près de 40 ans, Jean Lesage, Daniel Johnson père, Robert Bourassa, René Lévesque et Jacques Parizeau ont exigé du gouvernement fédéral qu'il nous laisse gérer nos programmes sociaux selon nos priorités québécoises et à notre façon, comme le prévoit le pacte d'origine entre les deux peuples fondateurs, la Constitution de 1867. Depuis dimanche, les premiers ministres des provinces anglophones proposent exactement le contraire. Sur les pouvoirs du Québec, c'est tout, il n'y a rien d'autre.

Seulement un recul majeur

Le programme du Parti libéral du Québec, le rapport Allaire, demandait 22 pouvoirs exclusifs pour le Québec. Le Canada en offre zéro. Pire, il propose, en fait, de réduire la maîtrise de notre politique familiale ou de santé de tout ce qui exprime notre solidarité sociale québécoise. L'accord du Lac Meech était décrit par le premier ministre Robert Bourassa comme présentant les conditions les plus minimales jamais acceptées par le Québec. On y trouvait quand même la capacité pour le Québec de s'occuper d'immigration ou de désigner des juges de la Cour suprême, entre autres choses. D'autres pouvoirs devaient s'ajouter par la suite, lors d'une deuxième ronde de négociations. Aujourd'hui, dans la déclaration de Calgary, rien. Dans l'accord de Charlottetown en 1992, les fédéralistes faisaient au moins semblant de nous accorder des pouvoirs. Mais ce que les Québécois ont rejeté alors comme trop peu, le Canada juge encore aujourd'hui que c'est trop et il nous suggère de renoncer à des pouvoirs que nous avons encore. Deuxième question: Y a-t-il, dans ce document, une reconnaissance de l'existence du peuple québécois? C'est ici, je pense, que l'on touche l'aspect le plus triste de l'histoire des relations entre les Québécois et les Canadiens. Lorsqu'on demandera, dans quelques années, pourquoi ces deux peuples n'ont pas pu continuer à vivre dans le même régime fédéral, on répondra d'abord et avant tout qu'il y avait pénurie de respect et de reconnaissance. On répondra qu'un des deux peuples refusait de reconnaître l'existence de l'autre. Pourquoi est-il si difficile pour nos voisins canadiens d'utiliser pour parler de nous des mots que nous méritons autant que tous les autres peuples du globe? Tout récemment, le gouvernement britannique reconnaissait la fière nation historique d'Écosse. Et nous-mêmes, Québécois, avons formellement reconnu les nations autochtones qui vivent au Québec. Et, de tout temps, nous avons reconnu l'existence du peuple canadien anglais. Mais il y a chez nos voisins un refus viscéral de nous rendre la pareille. Chaque décennie et chaque année qui passent semble durcir ce refus. Et plus le peuple québécois est fort, vibrant, économiquement solide, moins nos voisins veulent nous reconnaître.

Au début, on disait qu'il y avait au Canada deux peuples fondateurs. Dans les années soixante, le premier ministre canadien Lester Pearson reculait d'un pas en affirmant que le Québec formait une nation, mais à l'intérieur de la nation canadienne. Dans les années soixante-dix, on dilue encore. Ottawa refuse de parler de peuple ou de nation, notre présence étant plus subtilement suggérée par le mot dualité. Et dans les années quatre-vingt, on descend encore de plusieurs pas. Finie la dualité, mais certains au Canada anglais étaient encore disposés à nous décrire comme une société distincte. Beaucoup de Québécois pensaient que cette reconnaissance minimale, si elle était assortie de pouvoirs supplémentaires pour le Québec, aurait pu donner lieu à un compromis. Ça n'a pas marché.

Aux élections fédérales, le printemps dernier, les libéraux et les conservateurs ont proposé de reprendre cette expression de société distincte, mais en précisant dans leur programme que ça ne voulait absolument rien dire. C'était encore trop pour les électeurs canadiens et M. Jean Chrétien et Jean Charest se sont mis à oublier d'en parler lors de leur tournée électorale dans l'Ouest.

Ces derniers mois, même Daniel Johnson, l'actuel chef du Parti libéral du Québec a lancé la serviette sur le terme « société distincte ». En Ontario, il avait ouvert une sorte de concours pour trouver d'autres mots qui ne choqueraient aucun Canadien anglais. Samedi, avant même la réunion de Calgary, il acceptait déjà ce que le Canada n'avait pas encore proposé. Tout heureux, il annonçait qu'il allait tirer tout le crédit pour lui-même et son parti. Il donnait au Canada un extraordinaire chèque en blanc. Quel désolant spectacle. Le successeur de Jean Lesage jetant la personnalité du Québec en pâture aux moins offrants et obtenant, en échange, l'aide des politiciens de Toronto, de Fredericton ou de Saint-Jean, Terre-Neuve, pour sa prochaine campagne électorale au Québec.

C'est la première fois, je pense, que l'opposition du Québec, qu'un chef de l'opposition du Québec va mendier au Canada anglais des appuis pour son parti. M. Johnson est ainsi devenu le candidat officiel du Canada anglais au poste de premier ministre du Québec. Son programme électoral a été écrit dimanche dernier à Calgary par les provinces anglophones. C'est sa stratégie. C'est le chemin qu'il a choisi. Moi, je préfère définir les intérêts des Québécois au Québec avec les femmes et les hommes du Québec.

Quoi qu'il en soit, à l'invitation de M. Johnson et à sa suite, les premiers ministres du Canada anglais ont fouillé dans tous les dictionnaires pour trouver les mots les plus anodins, les plus vides pour nous nommer. Refusant de nous reconnaître comme un peuple ou comme une nation, apeurés même par la coquille vide de la société distincte, les premiers ministres du Canada anglais sont descendus au sous-bassement, où ils ont trouvé sans doute le terme le plus passe-partout qui soit: le « caractère unique ». Les premiers ministres canadiens ont une telle volonté de gommer notre existence comme nation qu'ils ont même rebaptisé dans leur texte notre institution parlementaire: nous, nous la nommons fièrement « l'Assemblée nationale », mais ils ont fait disparaître le mot et ils parlent de notre « assemblée législative ». C'est un peu comme s'ils voulaient abolir notre réalité nationale, la faire disparaître. Mais nous sommes uniques, disent-ils, par la langue de notre majorité, par notre culture et notre tradition de Code civil. Et alors? Qu'est-ce que ça donne? Qu'est-ce que ça change? Rien.

Quelle trouvaille: Les Québécois sont uniques! On a envie d'ajouter: Comme tout le monde; uniques comme la chorale de Régina ou la rivière aux Escoumins, uniques comme le Skydome, le Cap Breton, la Labatt Bleue ou Wayne Gretzky. C'est comme si, au lieu de reconnaître l'existence des nations autochtones du Québec, nous nous étions contentés de décrire leurs langues et leurs traditions. Mais nous les avons reconnues comme nations, ce qui signifie qu'elles existent en tant que collectivités et qu'elles ont des droits, ce qui signifie que nous les respectons. Voilà la différence que le Canada fait semblant de ne pas comprendre. Nous ne voulons pas une description des Québécois; les librairies en sont pleines et nous savons ce que nous sommes. Nous voulons être reconnus comme un peuple, car nous sommes capables d'assumer notre destin et notre développement. Je note d'ailleurs que le texte de Calgary parle sans hésitation des peuples autochtones, mais pas du peuple québécois. Je vois aussi qu'on y écrit que notre caractère est tellement unique

qu'il est fondamental pour le bien-être du Canada. Est-ce une façon de dire que nous n'avons pas le droit de quitter le Canada, puisque son bien-être en dépend? Cette expression nous rendrait donc à la fois socialement uniques mais politiquement eunuques. Ce qui m'amène à un autre aspect intéressant de ce texte. Vous savez combien le Québec, ces dernières années, s'ouvre sur le monde, multiplie ses relations avec la Francophonie, mais aussi avec les Américains, les Européens, les Africains, les Asiatiques. Vendredi, dans notre capitale nationale, nous allons recevoir des parlementaires de tous les pays d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Nous, Québécois, pensons que c'est notre façon de nous épanouir. À Calgary, ils ne voient pas les choses ainsi. Dans leur texte, ils veulent bien admettre que notre assemblée législative n'est pas nationale, protège notre caractère unique, mais seulement au sein du Canada. Ils ont pris bien soin de n'ouvrir aucune porte sur le monde, de ne reconnaître au Québec aucun droit de participer à la grande conversation des nations. Tout se tient. Puisque, selon eux, nous ne sommes pas une nation, comment pourrions-nous prétendre à être international, à parler nous-mêmes aux autres peuples?

Cette clause exprime bien la volonté du Canada de nous faire entrer dans le moule, le moule réducteur de l'égalité des provinces. Elle exprime bien une volonté de décrire la différence québécoise comme quelque chose de passéiste et de folklorique qui ne doit avoir aucune conséquence pour notre avenir. Le Québec d'aujourd'hui, c'est bien plus que le Code civil et la langue. C'est un carrefour entre les civilisations américaines et françaises, c'est une capitale qui vit au rythme des Amériques, c'est une métropole qui compte une plus grande proportion d'emplois de haute technologie que toute autre ville du continent. C'est une culture francophone de plus en plus riche de ses métissages et de son contact avec l'étranger. C'est une économie désormais nettement plus forte de ses ventes internationales que de ses échanges avec le Canada. Le Québec, tous les jours et de 1000 façons, est en train de venir au monde. À Calgary, on voudrait l'enfermer dans son passé. Plus on l'examine, plus on voit que le texte de nos voisins Canadiens nous rapetisse, nous comprime, nous réduit. L'ambition du Canada, c'est que le Québec ne soit pas ambitieux. Il y a deux ans, 49,5 % des Québécois, 4 % des Québécois, ont voté oui à la souveraineté et ce coup de tonnerre n'a pas suffi à nous valoir le respect et la reconnaissance, encore moins la maîtrise de nos affaires. Il y a deux ans, nous avons mobilisé toutes nos forces pour lancer à nos voisins le plus grand appel au changement de notre histoire. Dimanche, à Calgary, les premiers ministres ont été clairs: Le Canada n'effectuera aucun des changements souhaités par les Québécois. M. Harris de l'Ontario a été on ne peut plus net. Nous ne ferons rien de spécifique, a-t-il dit. Ainsi, les premiers ministres ont démontré sans l'ombre d'un doute que si les Québécois veulent être reconnus comme le peuple qu'ils sont, s'ils veulent maîtriser leur destin, ils n'ont qu'un moyen d'y arriver, c'est de voter pour la souveraineté la prochaine fois à la majorité.

Alors, pendant que les citoyens du Canada anglais débattront entre eux à savoir si l'offre de Calgary est suffisamment banale à leur goût, nous, au Québec, nous continuerons à accomplir les tâches que nous nous sommes collectivement données: créer de l'emploi pour les Québécois, nous occuper de santé et d'éducation, améliorer les conditions des familles du Québec, éliminer une fois pour toutes le déficit pour arrêter d'endetter nos jeunes. Et sans nous laisser dévier de nos objectifs, nous allons continuer à défendre la démocratie et les institutions québécoises. Nous le faisons pour le bien du Québec, mais aussi pour préparer le peuple québécois aux grands défis qui l'attendent. Bientôt mieux

outillé pour faire face à l'avenir, il aura l'occasion de se reconnaître lui-même en devenant enfin, sereinement et souverainement, maître de son destin et présent au monde. Merci.

Mme Gagnon (Katia): Alors, on va passer aux questions. Première question, Normand Girard.

M. Girard (Normand): M. le premier ministre, j'ai deux questions. Je voulais laisser la Constitution à mes jeunes collègues, mais il y a un passage de votre exposé qui m'a frappé, quand vous avez dit: « Nous voulons être reconnus comme peuple, car nous sommes capables d'assumer notre destin et notre développement. » M. Jacques Brassard, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes a déclaré hier soir, à la télévision, je l'ai entendu dire que ça pouvait se réaliser en dehors de la souveraineté. Est-ce que vous êtes d'accord avec ça et est-ce que vous pouvez nous expliquer comment? Ça, c'est ma première question, puis ma deuxième question a trait à la descente que devait faire la GRC et la police de la CUM la semaine dernière, sur la réserve de Kahnawake, sans aviser le gouvernement du Québec. Et je voudrais avoir votre impression, à savoir si vous ne trouvez pas dangereux que la GRC fasse des descentes dans des milieux aussi explosifs que celui des réserves amérindiennes au Québec, notamment chez les Mohawks, sans aviser le gouvernement du Québec et sans faire appel à la collaboration de la Sûreté du Québec. C'est mes deux questions, M. le premier ministre.

M. Bouchard: Légèrement différentes l'une de l'autre.

M. Girard (Normand): Voilà.

M. Bouchard: Pour ce qui est de la première question, il n'y a rien qui aurait empêché les premiers ministres, en fin de semaine, de s'entendre pour proposer la reconnaissance du peuple du Québec. Et à ce moment-là, le débat qui aurait eu lieu, par la suite, au cours du référendum, ça aurait été: Est-ce que les Québécois se contentent de cela ou s'ils veulent vraiment se comporter comme peuple en se donnant un pays souverain? Je pense que c'est ce que Jacques Brassard devait vouloir dire. Mais nous savons bien que nous ne sommes pas en face de cette proposition, jamais le Canada anglais n'est capable d'accoucher d'une telle proposition. Ils ont trouvé le terme le plus — si vous me permettez l'expression — insipide qui soit, et qu'ils considèrent tel, d'ailleurs, eux-mêmes, et encore, ils se demandent s'ils auront le pouvoir de le proposer.

On est loin de cette question, en réalité, parce que, à savoir si c'est suffisamment banal pour eux, je m'en remets à ce que mon collègue et ami, Mike Harris, a dit aujourd'hui concernant le caractère unique du Québec. Il a dit que le Manitoba est unique en raison de ses peuples autochtones, que BC est également unique avec les Chinook et que le saumon de la Côte Ouest rend également cette région très unique. Vous voyez ce qu'on pense de la banalité de l'affaire. Donc, ils ont espérance que ça passe tellement que c'est banal, au Canada anglais. Pour ce qui est de la question que vous avez posée, je ne voudrais pas m'immiscer dans ce dossier, vous savez, c'est la Sécurité publique, les rapports entre les corps policiers, les avis qu'ils doivent se donner, la coopération qui doit exister, je pense que ça fait partie d'un domaine un peu réservé du ministre de la Sécurité publique. Je préférerais que vous lui posiez la question.

Mme Gagnon (Katia): Suzanne Ouellet.

Mme Ouellet (Suzanne): M. Bouchard, dans ce débat, il y a un deuxième élément qui est le plan B. On sait qu'il y a de nombreuses personnes dans le mouvement souverainiste qui demandent une riposte au plan B du gouvernement fédéral et on voyait, entre autres, l'ancien premier ministre Parizeau qui, dans *Le Devoir*, ce matin, invitait les souverainistes à ne jamais renoncer à une déclaration unilatérale de souveraineté. Est-ce que vous avez l'intention de procéder, de mener une riposte sur le plan B? Et comment vous réagissez, donc, à cet appel de l'ancien premier ministre?

M. Bouchard : Bien, je pourrais signer le texte de M. Parizeau. Je considère que c'est un excellent texte, qui est très clair, très transparent et qui pose très bien les choses. Pour ce qui est de la défense de la démocratie québécoise, j'ai en effet reçu beaucoup d'appels et beaucoup de gens autour de moi aussi. J'ai rencontré beaucoup d'instances du parti, du gouvernement et autres récemment. Il y a, en effet, une inquiétude qui s'exprime par rapport à cet assaut sans précédent qui est lancé contre la démocratie québécoise et les droits fondamentaux du Québec. Je sais qu'il y a des gens qui nous suggèrent toutes sortes de choses. Il y a l'idée même d'un groupe élargi au-delà des souverainistes, des démocrates québécois au sens le plus large du terme qui voudraient intervenir, qui souhaitent qu'un effort soit fait. On verra ce qui sera constitué comme instrument d'intervention. Il y a une chose dont je me rappellerai, parce qu'il s'agira de décider cette question, c'est que c'est un devoir fondamental de tout gouvernement de défendre la démocratie. Alors, on verra les détails de tout cela au cours des journées qui viennent.

Mme Thompson (Elizabeth): Claude Brunet.

M. Brunet (Claude): Si vous permettez, M. Bouchard, deux questions, d'abord une précision sur ce que vous venez de dire, vous dites que vous pourriez signer un document de M. Parizeau. Est-ce à dire que vous seriez prêt à procéder à une déclaration unilatérale de souveraineté avant d'entreprendre des négociations?

M. Bouchard: Non, ah non, après avoir négocié le partenariat, après avoir tenté ou réussi de négocier le partenariat. C'est le programme du Parti québécois, il n'y a pas de mystère là-dedans.

M. Brunet (Claude): Maintenant, ma deuxième question M. Bouchard. Qu'est-ce que le reste du Canada, qu'est-ce que les premiers ministres canadiens pourraient vous offrir qui pourrait vous satisfaire?

M. Bouchard: À partir de la notion et de la reconnaissance du peuple québécois s'attache la prérogative fondamentale d'un peuple de décider de lui-même de son avenir et d'assumer toutes ses responsabilités.

Mais, de toute façon, votre question, vous savez, ce n'est pas dans la réalité. Nous le savons. Nous ne sommes pas en face de cela. On sait très bien que nous avons eu toutes sortes de tentatives au Québec, tellement de gens au Québec sont devenus souverainistes. Ce n'est pas le cas de tout le monde, il y en a qui y sont venus pour des raisons plus profondes, des raisons du cœur, je dirais. Mais beaucoup de gens sont devenus souverainistes au Québec parce qu'ils ont constaté qu'il était impossible, justement, d'obtenir du Canada anglais le respect des aspirations et des revendications historiques du Québec. Et on sait que,

justement, ça n'arrive pas. Nous venons d'avoir une confirmation éclatante de cela en fin de semaine parce que quiconque va analyser les précédents et les choses qui sont survenues avant, va constater que là, on est descendu de façon abyssale. On est au ras des pâquerettes. Jamais le Canada anglais n'a essayé de convaincre les Québécois avec si peu.

Et si vous regardez les programmes de tous les partis, regardez même le programme du Parti libéral du Québec adopté récemment, vous verrez que cette proposition qui vient de Calgary est en porte-à-faux complet avec les exigences très minimalistes qui étaient en bas même de l'accord du lac Meech posée par le Parti libéral du Québec. Alors, pour peu qu'on examine la question, cette proposition qui n'est pas encore d'ailleurs existante, elle est virtuelle, elle n'est pas encore faite, elle est mort-née. Elle est à rejeter du revers de la main. Et ne me demandez pas à moi de leur dire ce qu'ils devraient offrir, ils viennent de nous dire que c'est le maximum qu'ils peuvent offrir.

Mme Gagnon (Katia): Robert McKenzie.

M. McKenzie (Robert): M. le premier ministre. Dans le communiqué de Calgary, on lit que les premiers ministres, les chefs des territoires se seraient mis d'accord, semble-t-il, dimanche, avec le premier ministre Chrétien pour une rencontre cet automne. D'autre part, on fait allusion au voyage d'Équipe Canada au mois de janvier. Avez-vous l'intention de participer à ces événements-là? Et, comment allez-vous faire pour continuer d'avoir des bonnes relations avec les autres premiers ministres alors qu'ils ont entrepris une démarche, je pense, sans précédent, dans le but précis de vous faire battre aux prochaines élections?

M. Bouchard: Bon. La question se pose. En effet, je ne pense pas qu'il ne soit jamais arrivé au Québec que des premiers ministres de l'ensemble du Canada se soient liés dans un pacte pour se débarrasser d'un premier ministre du Québec. Est-ce qu'il y aura des conséquences dans les rapports personnels? En ce qui me concerne, je ne voudrais pas en tirer parce que j'estime nécessaire de maintenir de bons rapports tout de même professionnels avec des collègues quand il s'agit notamment des intérêts économiques du Québec, de la création d'emplois. Nous sommes toujours dans la fédération canadienne. Éventuellement, je pense que nous aurons à travailler en partenaires, de sorte que moi, je garde les portes ouvertes au plan personnel. Maintenant, pour ce qui est de futures conférences constitutionnelles, s'il devait y avoir une conférence constitutionnelle convoquée bientôt, je ne sais pas quand, avec le premier ministre Chrétien et les autres, je n'en serai pas, bien sûr. Je ne vois pas ce que je ferais là, surtout que ça va s'inscrire dans le prolongement de ce document qui n'a aucune valeur à sa face même. Par contre, pour ce qui est de Team Canada, nous avons, je pense, tous convenu d'un modus vivendi et d'une définition de ses missions. Ses missions sont économiques. Ses missions ne comportent aucun aspect politique. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, la dernière a réussi. Parce que nous nous sommes concertés pour la restreindre aux intérêts économiques, à la création d'emplois, aux échanges commerciaux et industriels avec les autres pays. Alors, s'il y avait un détournement d'avion, si on transformait l'avion de Team Canada en « junket » constitutionnel, bien, je ne serais pas à bord, c'est évident. Mais je doute fort qu'on veuille faire ça. J'en doute fort. Ils peuvent se parler sans moi ailleurs que dans un avion.

M. McKenzie (Robert): Juste pour être clair, M. le premier ministre. Cette réunion dont on

parle qui serait une réunion avec M. Chrétien sur la politique sociale et la santé, l'emploi pour les jeunes cet automne...

M. Bouchard: C'est autre chose, ça.

M. McKenzie (Robert): ...vous n'y avez pas été en même temps que les autres, dimanche, et vous n'avez pas l'intention d'y aller.

M. Bouchard: Non, ça, c'est autre chose, ça. Vous m'avez dit une conférence constitutionnelle. Je n'ai pas compris la question. Si la conférence devait être constitutionnelle, surtout s'inscrire dans la continuité de ce qui est amorcé à Calgary, je ne vois pas ce que j'y ferais. Mais si la conférence devait porter sur l'emploi, l'emploi des jeunes, ça, c'est autre chose. C'est autre chose, c'est bien sûr. Je ne vois pas qu'on puisse mêler les programmes de la conférence qu'il y ait du constitutionnel et de l'emploi pour les jeunes. Moi, ce que j'ai cru comprendre, c'est qu'il y aurait un moment donné une réunion qui traiterait de l'emploi pour les jeunes, qui traiterait des programmes sociaux. Et si j'y suis ce sera pour leur rappeler qu'ils n'ont pas le droit de faire ça, qu'ils violent la constitution canadienne, qu'ils veulent provoquer un recul sans précédent. Dans ces conditions, oui, enfin, on verra mais je n'ai pas d'objection de principe à participer à ces réunions. Au contraire, j'ai démontré que chaque fois qu'il apparaissait nécessaire pour les intérêts du Québec d'être présent, j'y étais.

Mme Gagnon (Katia): Patrice Roy.

M. Roy (Patrice): C'était la même question. Donc, vous serez peut-être à cette réunion? Vous y serez à la réunion?

M. Bouchard: Oui, je n'ai pas de... Je n'oppose pas une fin de non-recevoir à cette convocation éventuelle puisque je crois comprendre qu'elle ne portera pas sur le constitutionnel. Et s'il y avait des attaques déguisées ou directes contre les compétences du Québec, je serai là pour les repousser.

M. Roy (Patrice): Votre constat est très clair, M. Bouchard, donc vous dites qu'après 11 heures, vous avez vraiment la certitude que le Canada anglais est arrivé au bout de ce qu'il pouvait offrir au Québec?

M. Bouchard: C'est évident, parce que voyez les précautions oratoires qui sont prises depuis dimanche, et même dimanche soir, pour banaliser la proposition en rappelant à tout le monde qu'ils sont tous uniques. Ne vous en faites pas, vous aussi vous êtes uniques. Puis, si ça vous inquiétait, vous êtes tous égaux, en plus. Vous voyez bien qu'il ne s'en rajoutera pas. Au contraire, ça ne peut que se détériorer, c'est bien évident.

M. Plante (Bernard): Oui, M. le premier ministre. Sur un autre sujet, si vous permettez. La date butoir avec les municipalités devait être hier. Ça a été prolongé, M. Trudel l'a annoncé, jusqu'à vendredi. Il y a eu des rencontres avec M. Boivin, M. Charlebois également, avec l'UMQ, l'UMRCQ, qui n'ont absolument rien donné, en tout cas si on regarde ce que les porte-parole des unions municipales nous ont dit. Pourquoi vous continuez? Parce que vous aviez dit:...

M. Bouchard: ...ces opinions que ça n'a rien donné. Non, nous continuons de travailler sur des possibilités de solutions et moi, si je ne ferme pas la porte aux discussions, c'est justement parce qu'elles continuent d'avoir lieu et qu'il y a des choses qui se discutent. Vous savez comment c'est, les négociations, hein? C'est la dernière heure avant la réussite et la plus sombre. C'est la plus sombre.

M. Plante (Bernard): Et si ça devait achoppé, qu'est-ce que vous faites?

M. Bouchard: On verra tout ça. Mais moi, je persiste à déceler chez la grande majorité de nos vis-à-vis sinon l'unanimité, la bonne foi, le désir de trouver une solution concertée avec le gouvernement et les parties intéressées. Les gens continuent de travailler. Ça travaille intensément, là, très intensément. On verra. Je suis l'affaire de près, bien sûr, je suis renseigné presque aux heures. On verra.

M. Plante (Bernard): Est-ce que vous serez là, jeudi? Jeudi, il y a une nouvelle rencontre avec les unions, est-ce que vous y serez?

M. Bouchard: Bien, je suis à Québec jusqu'à vendredi en fin de journée. Alors, je ne suis pas loin de mon profit, comme on dit.

M. Morin (Gilles): Si vous me permettez une précision, M. le premier ministre, les petites municipalités, en particulier, disent qu'elles n'ont aucune marge de manœuvre et qu'elles n'auront d'autre choix que d'augmenter le compte de taxes. Quels outils vous êtes prêt à leur donner, petites ou grandes municipalités? Elles ont réclamé du gouvernement une aide pour assouplir les conventions collectives, entre autres, revoir peut-être la gestion des écoles, l'entretien des écoles plutôt que le transport scolaire, et c'est une fin de non-recevoir. Est-ce qu'il y a quand même un espoir de donner des outils?

M. Bouchard: Fin de non-recevoir, c'est à voir, tout ça, c'est à voir. La négociation, ça se situe à plusieurs niveaux. Il y a la partie audiovisuelle qui est très importante, il y a les discussions nocturnes, les discussions diurnes, il y a des niveaux, enfin, vous savez, c'est très compliqué. Mais, par contre, l'important pour moi c'est que la démarche est en cours et que les gens parlent des vraies affaires. Nous sommes sensibles à des arguments qu'on nous fait voir. Je suis sensible à l'idée que nous devons faire preuve d'équité dans l'effort, au sein des municipalités. Je sais bien qu'il ne peut pas y avoir de solution uniforme, mur à mur, là, qui ne tienne pas compte du caractère spécifique de certaines situations, et on travaille avec les visières ouvertes et on avance. Alors, je ne peux pas vous en dire plus pour le moment, tant qu'on n'aura pas...

M. Morin (Gilles): Mais quelle garantie donnez-vous aux Québécois qu'ils n'auront pas à subir une augmentation de taxes...

M. Bouchard: Non, je ne peux donner de garantie à personne. Là, on est en train de travailler et puis on va essayer de sortir avec le meilleur résultat possible. Les Québécois ne s'attendent pas à ce qu'on fasse des miracles, ils s'attendent à ce qu'on travaille avec bonne foi, avec sérieux, avec rigueur, avec équité, avec transparence; c'est ce qu'on fait, et en général, ce sont les conditions qui permettent d'arriver à des résultats acceptables et raisonnables.

Mme Ouellet (Suzanne): Mais en sous-question, M. Bouchard, est-ce que ce n'est pas irréaliste, plus le temps passe, de penser que ce sera possible de réaliser les économies attendues dans le domaine de la main-d'œuvre, alors qu'on sait que les échéances budgétaires pour les municipalités sont très...

M. Bouchard: Je crois que c'est réaliste, madame. Quand on pense qu'il y a près de 700 000 000 \$ de surplus actuariels dans les fonds de pension, quand on pense à ça, c'est de l'argent, ça. Je ne dis pas qu'il est réparti toujours aux bons endroits, mais il y a des possibilités; et puis ces conventions collectives, elles sont souvent généreuses.

Une voix: Ah oui?

M. Bouchard: Il est possible, sans toucher en aucune façon au niveau de rémunération, de soulager l'effort des municipalités du côté de la gestion; il y a toutes sortes de possibilités. Laissez-nous travailler et, quand on sera en mesure de vous donner une réponse, on vous la donnera.

M. Morin (Gilles): Mais les clauses de clause remorque et de plancher d'emploi, qui paralysent surtout les villes plus grosses, ça semble être un blocage à récupérer de l'argent, ça.

M. Bouchard: C'est un obstacle important.

M. Morin (Gilles): Alors, qu'est-ce que vous pouvez faire pour les aider?

M. Bouchard: Il faut essayer de surmonter les obstacles.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Morin (Gilles): Alors, comment?

Une voix: Comment faites-vous ça?

M. Bouchard: Bien, c'est ce qu'on fait actuellement.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bouchard: On travaille sur le comment, là, on travaille sur le comment.

Une voix: Est-ce que vous allez prendre les dimanches? Ha, ha, ha!